

VERS UNE " ARCHI-GRAPHIE "

MISE EN EVIDENCE D'UNE DEMARCHE

A l'invitation de l'Ecole d'ingénieurs de Genève, l'atelier "Lezzi architectes" présente dans cette exposition ses dernières réalisations architecturales et quelques compositions graphiques. Cet atelier a été créé en 1988 à Genève par Sigfrido Lezzi, architecte diplômé de l'Ecole d'ingénieurs de Genève et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Parallèlement à ses activités constructives, Lezzi a été mené, entre autres, à participer à de nombreux concours, à siéger dans diverses commissions professionnelles et à collaborer comme expert extérieur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève ou à l'Ecole d'architecture de Grenoble. La participation à des revues d'architecture et à l'organisation d'expositions ont incité Sigfrido Lezzi à se pencher sur la conception graphique de diverses publications.

Exemples de constructions pour des collectivités publiques

Les cinq réalisations sélectionnées pour cette exposition mettent en évidence les préoccupations d'ordre social et humain, liées à des collectivités publiques les plus variées, et le souci d'optimiser l'intégration de ces constructions dans un site donné. Des panneaux explicatifs donnent les éléments essentiels qui ont dicté leur conception.

Dans un ordre hiérarchique de grandeur

et d'importance, et non dans l'ordre chronologique de leur réalisation, il s'agit de l'aménagement, en 1989, du snack à l'enseigne "Le Point Jaune" dans le quartier des Pâquis à Genève, de la construction de la chapelle pour la communauté des chrétiens à Confignon en 2002, de la construction de la résidence "Le Mandement" pour personnes âgées et de logements sociaux à Satigny en 1999, de la construction en 2002 de l'Hôpital intercantonal de la Broye à Estavayer-le-Lac avec la réhabilitation de l'ancien Hospice des Jésuites et de sa chapelle et enfin de l'aménagement du centre du village, de la zone scolaire et sportive à Pely-Certoux en 2001.

Ces exemples reflètent clairement l'intérêt porté à la réflexion sur les nécessités d'une communauté, sur les besoins et prescriptions impératives d'un lieu de rencontres passagères, éphémères comme un snack ou spirituelles comme une chapelle, d'une concentration de bâtiments destinés à l'instruction et au sport ou à la santé. Dicté par sa finalité et le lieu dans lequel le projet doit s'insérer, chaque cas de figure requiert une approche différente et impose le recours à des matériaux, des mises en scène et des distributions d'espaces les plus variés.

Le snack a été aménagé à l'angle d'un immeuble des années 1960 et semble avoir été conçu pour des "oiseaux de nuit" sillonnant le quartier "chaud" situé à proximité de la gare Cornavin à Genève.

Ses clients sont happés depuis la rue par les éléments intérieurs de composition géométrique impersonnelle, rehaussés de couleurs vives. Ainsi mis en vitrine, ils incitent à partager ou à entretenir la solitude, un peu à l'image de l'œuvre du peintre Edward Hopper.

A Satigny, la disposition des divers bâtiments et les grandes baies vitrées permettent aux personnes âgées de s'intégrer à la vie sociale environnante et de participer aux échanges quotidiens des locataires des logements sociaux auxquels ils sont reliés par un vaste jardin suspendu, excluant ainsi leur mise à l'écart. Ce complexe constitue en quelque sorte un village à lui seul, dont les habitants ou usagers sont inévitablement menés à se rencontrer dans les lieux communautaires et publics, sur les chemins et passages piétonniers.

Intégration dans le site et création de nouvelles perspectives

Sans trahir le tracé historique des villages, les trois complexes de bâtiments présentés dans cette exposition tirent parfois même parti du site pour composer de nouvelles perspectives ou enfilades. Chaque complexe a été intégré dans la structure du village dans un jeu d'axialités nouvelles, générant un rapport privilégié avec la nature, les rues ou chemins et l'habitat préexistants. La corrélation avec l'environnement est complétée par l'interconnexion entre les divers secteurs de chaque complexe qui résulte d'une attention et d'un soin particuliers.

La résidence "Le Mandement" s'est insérée dans le tissu ancien du village de Satigny, en y créant un nouveau centre avec ses magasins reliés au parking souterrain, une poste, une banque, une pharmacie, une garderie d'enfants, un EMS et des logements sociaux. Faisant face à l'ancienne école enfantine, les bâtiments de ce complexe et le jardin suspendu qui les relient donnent sur la nouvelle place destinée aux activités communales.

A Estavayer-le-Lac, les bâtiments d'une partie de la zone historique, jugés inutiles ou trop vétustes et qui avaient progressivement étouffé le noyau d'origine, ont été démolis pour recevoir les nouveaux édifices hospitaliers.

L'ancien Hospice des Jésuites, sa chapelle, le mur d'enceinte et une guérite ont été conservés et réhabilités. Ils ont été reliés à la nouvelle extension par une rue intérieure et par des éléments de liaison d'un niveau, les longs "wagons" qui abritent les services de garde, jouxtés de couloirs. Ces éléments créent une connexion visuelle à l'horizontale, des transitions par le vide ou par la transparence.

L'aménagement paysager contribue également à l'harmonisation des lieux : à Perty-Certoux, le parcours d'eau et l'allée d'arbres, à Satigny, le jardin suspendu reliant le bâtiment des personnes âgées à celui des logements sociaux.

Définition des espaces par le traitement différencié de matériaux

Il serait vain de vouloir définir un style propre à l'architecture de Sigfrido Lezzi, pour qui la forme résulte nécessairement de la fonction, du site et des contraintes

institutionnelles du destinataire et des futurs usagers. Pour délimiter visuellement les fonctions, chaque élément d'une composition affirme son identité par l'utilisation et le traitement de matériaux différents, le béton brut, le bois naturel, etc. Lezzi recourt en outre à l'introduction, à l'horizontale comme à la verticale, d'espaces vides, à l'aménagement de surfaces, de couloirs, mais aussi de fentes, de céasures physiques, séparant les structures et soulignant ainsi les différentes affectations d'un bâtiment ou d'un complexe. Chaque corps de bâtiment se présente comme une boîte juxtaposée ou superposée à d'autres boîtes, leurs contours étant clairement définis.

A Satigny, le socle est matérialisé par le béton brut, alors que les étages sont traités de manière différenciée selon chaque partie du complexe. Dans le bâtiment abritant les logements sociaux, les façades sont découpées en éléments. Les entrées sont disposées du côté du jardin suspendu et accessibles depuis des passerelles accrochées à la coursiive qui se trouve détachée de la façade et dont le vide est protégé par une verrière.

Dans la volonté de créer visuellement une unité à l'ensemble, la surface de la place publique a été revêtue de matériaux communs aux différentes composantes du complexe.

A Estavayer-le-Lac, les étages sont posés sur une large dalle qui décompose ainsi le bâtiment. Comme à Satigny, les fonctions publiques y sont concentrées au rez-de-chaussée, alors que les étages sont réservés aux activités privées.

Cette volonté de faire parler les matériaux entraîne inévitablement leur

maniement plastique, sculptural. A Perty, le mur d'enceinte en béton est traité en ondulation. Ce corps de séparation entre la voie publique et la zone scolaire et sportive n'en est pas moins une composante de l'espace vert central et du parcours d'eau auxquels il invite à se rendre. Faisant face au terrain sportif, la toiture du vestiaires-buvette abritant la large baie vitrée est pliée comme une casquette à visière.

A la chapelle de Confignon, les lamelles de bois marquent la différence d'affectation des locaux. Elles cernent par leur horizontalité le lieu de culte et par leur verticalité la sacristie. Les fenêtres de la chapelle sont dotées de lamelles articulables, modifiant de jour comme de nuit la plasticité des façades, alors que la sacristie en est dépourvue.

Le verre contribue aussi à modeler l'espace, à définir la fonction des lieux. La gestion de la lumière naturelle ou artificielle est assurée par un apport direct, diffus ou indirect. L'apport direct offre de la transparence, une vision en enfilade comme à Perty ou à Estavayer. A la verticale, les vastes baies vitrées à Satigny ou au pavillon de sport à Perty accordent une vue panoramique sur l'environnement et au snack des Pâquis une vue plongeante sur l'espace intérieur. Le verre translucide couvrant les couloirs qui relient les divers bâtiments à Estavayer leur donne un éclairage diffus et atténué. Enfin, les sheds à Satigny ou à Estavayer permettent d'obtenir un apport de lumière indirecte, vive mais jamais éblouissante.